

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Clause n° 1 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société « Sources du Nil » et de son client dans le cadre de la vente des livres figurant sur le catalogue. Toute prestation accomplie par « Sources du Nil » implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Clause n° 2 : Prix

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés en TTC frais de port compris à l'intérieur de la zone de l'Union Européenne et Hors Union Européenne.

La société Sources du Nil s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Clause n° 3 : Rabais et ristournes

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société « Sources du Nil » serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

Clause n° 4 : Escompte

Aucun escompte ne peut être consenti.

Clause n° 5 : Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue :

- soit par chèque ;
- soit par carte bancaire ;
- Paypal avec l'adresse e-mail : sources_du_nil@yahoo.fr; Western Union (Envoi à Eugène Shimamungu).

Lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur devra payer la totalité de la somme requise (faire l'appoint en rajoutant les frais bancaires le cas échéant), la commande sera expédiée par La Poste au tarif « livres et brochures ».

Clause n° 6 : Livraison

La livraison est effectuée par voie postale sous le tarif « livres et brochures » à l'adresse indiquée par l'acheteur : le délai de livraison dépend de la poste. En cas de retard raisonnable (3 semaines), l'acheteur peut rappeler la société « Sources du Nil » afin de vérifier les causes du retard. L'exemplaire commandé est remplacé en cas de perte ou détérioration qui empêche la lecture du document. Il n'est pas remplacé si l'adresse signalée par l'acheteur comporte une erreur manifeste (faux destinataire, fausse adresse) de nature à égarer l'expédition.

Clause n° 7 : Force majeure

La responsabilité de la société « Sources du Nil » ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Clause n° 8 : Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Lille.

Fait à Lille le 29 août 2020